

COMMISSION URBANISME

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU-SAMEDI 7 JUIN 2008

Présents : Mr le Maire, Yves Guyen – l'Adjoint Responsable, Patrick Tatu, - le rapporteur, Jean-Michel Déchoz - Brigitte Andréosso - Patricia Peltier - Patricia Clerc – Joële Dunand – Corinne Jacquinot – Joël Bénédicte – Florent Charlot – Jean-Paul Musso - Bernard Sergent
Excusés : André Baverel – Jacques Brulport – Jean-Pierre Perin - Stéphane Rognon – Claude Urbain
Absent : Rémy Lamy

Séance ouverte à 09 h 05 pour une visite et un point complet des bâtiments communaux, à noter que les nouveaux élus (es) ont été invités par la commission pour la visite des bâtiments communaux..

1) MAIRIE Présentation par Patrick Tatu, historique des divers locaux, salle de classe, salle du conseil, secrétariat et à l'étage bureau du policier municipal, et salle photos très peu utilisée à ce jour. Une réflexion est engagée pour une extension de la mairie en horizontal « coté épicerie » (en vertical peu fonctionnel pour les employés)

2) GROUPE SCOLAIRE ROBERT DELAVAUX Patrick Tatu présente un rapide historique des diverses extensions du groupe scolaire.

Visite des différentes classes – Suggestion pour la création d'une paroi entre chaque urinoir, paroi identique à celle existante entre les WC, et la mise en place d'un pare-vue entre les appareils sanitaires précités et les lave-mains.

Le grillage est à réparer vers le portillon de l'entrée du primaire.

Affaissement du sol constaté à l'entrée des vestiaires de la maternelle.

3) BATIMENT PERISCOLAIRE Remplacement d'une plaque en plafond au dessus d'une baie vitrée (endommagée par une fuite) à prévoir.

La ventilation qui est installée en façade du restaurant est trop bruyante, revoir le système.

La salle de restaurant est un peu triste et pourrait être égayée par des décors, peintures, mobiles etc...fabriqués par les élèves du groupe scolaire.

Une isolation acoustique est en réflexion dans le restaurant (engagement de Mr le Maire auprès du personnel concerné) ; un cabinet spécialisé sera consulté. Dans la salle de garderie, une plaque en plafond est à remettre en place.

4) ATELIERS MUNICIPAUX Effectif 4 employés et 1 apprenti ainsi que des étudiants en période d'été, dont une fille.

Un local restauration est à installer, voir si cela peut se faire provisoirement dans les locaux techniques situés en sous-sol. Un projet d'extension est à l'étude notamment pour une salle de restauration du personnel communal.

Un local spécifique aux produits toxiques a été réalisé récemment.

L'atelier sert également à stocker le sel de déneigement (20 tonnes par an en moyenne, livré en sacs).

5) CENTRE D'ACTIVITES ET DE LOISIRS La salle Lumière n'était pas accessible, pour cause de location.

Visite de l'ancienne bibliothèque utilisée maintenant pour la salle ados de TEMPADO (5 communes). Explication par Brigitte Andreosso du fonctionnement de TEMPADO et du financement de l'opération : 1 animateur responsable présent durant la période scolaire le mercredi et le samedi pour les ados de 14 à 17 ans. Constatation d'une fuite sous la fenêtre de l'espace télé (vers radiateur).

6) BIBLIOTHEQUE Visite agrémentée par les félicitations des membres sur son fonctionnement et sur la qualité des ouvrages que l'on peut y trouver. Le sous-sol est utilisé pour les archives de la bibliothèque et la partie vide sanitaire pour le stockage de matériel communal. Le matériel informatique stocké dans ce vide sanitaire devra être évacué vers la déchetterie pour ce qui est hors service et stocké dans un local approprié pour le reste.

7) MAISON COMMUNALE DE VALENTIN Cette construction remonte à l'année 1970. Le système de ventilation de la salle est à revoir (mauvaise odeur). Une révision des radiateurs à gaz est à prévoir ; le réglage des températures s'avère difficile.

8) PERMIS DE CONSTRUIRE

Présentation d'un permis d'agrandissement du RIS (Régime Social des Indépendants) : Résultat de la fusion de 3 caisses du régime social des artisans .AVA, CMR , ORGANIC. La question sur le nombre suffisant de places de parking est soulevée. Environ 80 personnes vont y travailler, le stationnement sauvage serait regrettable. L'architecte a-t-il bien pris cela en considération ? Mr le Maire s'en assurera.

Présentation d'un permis France Télécom pour la création de 2 postes SHELTER, équipement France Télécom de dimensions 10.00 x 2.50 servant à l'augmentation et l'amélioration de la qualité des lignes fixes et ADSL. Leur implantation est prévue pour l'un sur le parking de l'hôtel Campanile (4 places seront nécessaires) et pour le second à l'emplacement du merlon en bordure de la RD 75 (ancienne 108) vers l'ancien garage Petitjean. Une partie du merlon étant supprimée, un mur anti-bruit revêtu d'un bardage ou de végétaux a été demandé par Mr le Maire au pétitionnaire.

Présentation d'un permis de 32 pavillons déposé par l'entreprise BOUYGES sur une parcelle située en face de la Gendarmerie.

Ces constructions sont réalisées sur une copropriété divisée en lots et non sur une zone parcellaire.

Ce projet disposera d'une entrée et d'une sortie à chaque extrémité, ce qui permettra un raccordement à la future voirie qui se raccordera à la rue des Noisetiers. La voirie de cette copropriété est de 5m de large, sans trottoir. Le projet détaillé sera présenté par l'architecte devant le conseil municipal et devant la commission urbanisme.

Certains membres de la commission estiment que les lots sont trop petits et souhaitent savoir s'il est-il possible d'intervenir auprès du constructeur sur ce sujet. La majorité des membres présents souhaiterait qu'une réflexion soit envisagée devant le Conseil Municipal quant à la future urbanisation de la Commune, surface des parcelles constructibles , densité des constructions, foncier disponible.

Séance levée à 12 h 35

